

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL

PROCÈS-VERBAL

Le 7 juin 2006

Au campus Longueuil de l'Université de Montréal, le septième (7^e) jour de juin de l'an deux mille six (2006), a lieu la **septième (7^e) assemblée du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de Longueuil** (CRÉ de Longueuil) à laquelle sont présents :

Membres :

Madame Nicole Béliveau, conseillère municipale, ville de Longueuil
Monsieur Marc Benoit, conseiller municipal, ville de Brossard
Monsieur Normand Caisse, conseiller municipal, ville de Longueuil
Madame Mireille Carrière, conseillère municipale, ville de Longueuil
Monsieur Michel Desjardins, conseiller municipal, ville de Longueuil
Monsieur Stéphane Desjardins, conseiller municipal, ville de Longueuil
Madame Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale. Ville de Longueuil
Monsieur Bertrand Girard, conseiller municipal, ville de Longueuil
Monsieur Claude Gladu, maire, ville de Longueuil
Monsieur Bruno Goulet, conseiller municipal, ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Jacques Goyette, conseiller municipal, ville de Longueuil
Monsieur Gilles Grégoire, conseiller municipal, ville de Longueuil
Madame Manon D. Hénault, conseillère municipale, ville de Longueuil
Madame Nicole Lafontaine, conseillère municipale, ville de Longueuil et présidente de la CRÉ
Monsieur Armand Lefebvre, conseiller municipal, ville de Boucherville
Monsieur Jean-Marc Pelletier, maire, ville de Brossard
Monsieur Roger Roy, conseiller municipal, ville de Longueuil
Monsieur Serge Séguin, conseiller municipal, ville de Brossard
Monsieur Claude Trudeau, conseiller municipal, ville de Saint-Lambert

Étaient absents :

Monsieur Antoine Assaf, conseiller municipal, ville de Brossard
Monsieur Claude Benjamin, maire, ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Sean Finn, maire, ville de Saint-Lambert
Madame Francine Gadbois, mairesse, ville de Boucherville
Monsieur Robert Gladu, conseiller municipal, ville de Longueuil
Monsieur Roger Saucier, conseiller municipal, ville de Boucherville
et
Monsieur Michel Audet, ministre des Finances, député de Laporte
Monsieur Camil Bouchard, député de Vachon
Madame Fatima Houda-Pepin, députée de La Pinière
Madame Diane Legault, députée de Chambly
Monsieur Pierre Moreau, député de Marguerite-D'Youville
Madame Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin

Cette assemblée a été convoquée par messenger le 31 mai 2006.

La distribution de ce procès-verbal n'est pas autorisée: ledit procès-verbal n'a pas encore été approuvé par l'instance concernée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Nicole Lafontaine préside l'assemblée et constatant qu'il y a quorum, en fait l'ouverture à 4 h 05.

RÉSOLUTION CA 2006-0052

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ DE LA SEPTIÈME (7^e) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL (CRÉ DE LONGUEUIL)

Il est proposé par Jean-Marc Pelletier, appuyé par Roger Roy, d'adopter l'ordre du jour proposé de la septième (7^e) assemblée du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil, en y ajoutant l'item no. 7 « rémunération des officiers et des dirigeants ».

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2006-0053

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME (6^e) ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL (CRÉ DE LONGUEUIL)

Il est proposé par Jacques Goyette, appuyé par Michel Desjardins, d'adopter le procès-verbal de la sixième (6^e) assemblée du conseil d'administration de la CRÉ de Longueuil tenue le 3 avril 2006.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2006-0054

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2005-2006

Après présentation et explications du rapport annuel d'activités 2005-2006 par la présidente, Nicole Lafontaine et le directeur général, Michel Bienvenu, il est proposé par Claude Galdu, et appuyé par Johane Fontaine-Deshaies, d'adopter le rapport annuel d'activités 2005-2006 de la CRÉ de Longueuil tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2006-0055

ÉTATS FINANCIERS 2005-2006

Il est proposé par Mireille Carrière, et appuyé par Manon D. Hénault, d'adopter les états financiers 2005-2006 de la CRÉ de Longueuil tels que déposés et présentés par monsieur Bernard Grandmont de la firme de vérificateurs comptables Raymond, Chabot, Grant Thornton.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2006-0056

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006-2007

- **CONSIDÉRANT** la satisfaction de la direction générale face aux services rendus par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton;
- **CONSIDÉRANT** la correspondance reçue le 30 mai 2006 de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton concernant l'offre de service et la confirmation des honoraires de vérification établis pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2007, soit 5 500 \$;

Il est proposé par Bertrand Girard, et appuyé par Armand Lefebvre, de nommer la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme vérificateur externe de la CRÉ de Longueuil pour l'exercice financier 2006-2007 et d'accepter l'offre de service et la confirmation des honoraires de vérification établis à 5 500 \$ pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2007. Des honoraires de 275 \$ seront facturés pour toute réunion additionnelle.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA 2006-0057

RÉMUNÉRATION OFFICIERS ET DIRIGEANTS

- **CONSIDÉRANT** que l'entente de gestion liant le ministère des Affaires municipales et des Régions et la Conférence régionale des élus de Longueuil prévoit qu'aucune rémunération ne sera versée aux administrateurs sauf lorsqu'une entente signée entre la ministre et la CRÉ en convient autrement;
- **CONSIDÉRANT** la résolution CE 2006-0092 du comité exécutif de la CRÉ mandatant le directeur général afin qu'il obtienne l'autorisation de la ministre des Affaires municipales et des Régions de verser, à chacun des membres de l'exécutif à l'exception de la présidente qui bénéficie déjà d'une rémunération annuelle, un jeton de présence de 125 \$ pour chacune de leur présence aux rencontres du comité exécutif;
- **CONSIDÉRANT** l'autorisation de la ministre à cet effet;

Il est proposé par Jacques Goyette, et appuyé par Serge Séguin, d'accorder à chacun des membres du comité exécutif, à l'exception de la présidente qui bénéficie d'une rémunération annuelle, un jeton de présence de 125 \$ pour chacune de leur présence aux rencontres du comité exécutif, le tout conformément aux dispositions du règlement sur la rémunération des élus municipaux.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CA 2006-0058
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Bruno Goulet, appuyé par Marc Benoit, de lever l'assemblée à 4 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente de la CRÉ de Longueuil,

La secrétaire-trésorière de la CRÉ de Longueuil,

Nicole Lafontaine

Manon D. Hénault